



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E189540

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2025

ÉDITÉ LE 10/09/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/07/2024  
175 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RENNES 2021B00531

Siret : 894 397 173 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0041378 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 135049115 U 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 135049115 U 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : SAS ETIENNE SEBASTIEN

16 RUE MADELEINE BRES  
PARC D'ACTIVITES LA COURTINAIS  
35580 GUICHEN

Téléphone : 02 99 85 44 74

Portable : 0299854474

Site Internet : <http://etienne.bzh>

E-mail : [contact@etienne.bzh](mailto:contact@etienne.bzh)

Responsabilité légale :

ETIENNE SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 45

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/10/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	27/10/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	27/10/2023
o Isolation des combles perdus	27/10/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES  
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE  
167 RUE DE LORIENT  
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.